

## COMPTE-RENDU ACTIVITE CSNPA



3EME TRIMESTRE 2018

### **1<sup>ERE</sup> REUNION PHYSIQUE AU SIEGE DE LA FFSG LE 02/09/18**

**MEMBRES DE LA CSNPA** : Alban PREAUBERT, Elisabeth LOUESDON, Lionel AVOT, Bruno ROSTAN, Christine MARS, Yohann DESLOT, Jean-Marie MASSOT

**DTN** : Rodolphe VERMEULEN, Katia Krier (absente, excusée)

**FFSG** : Dominique RABBE (absente excusée)  
Visite du Président de la FFSG : Didier GAILHAGUET

#### **1°) PRESENTATION DES MEMBRES :**

Un membre peut encore être coopté et pourra rejoindre dans les prochains mois la commission

→ Tour de table pour présenter les principales motivations et aspirations de chacun au sein de cette commission

#### **2°) FEUILLE DE ROUTE :**

→ Présentation des principales missions de la CNSPA et de la feuille de route finalisée entre le président de la CSNPA et le président de la FFSG

→ Intervention de Didier Gailhaguet pour encourager la nouvelle équipe et dresser les principaux constats de la situation actuelle à laquelle est confronté le patinage artistique français :

-Une mondialisation croissante du patinage qui s'accompagne d'un renforcement de la concurrence

-Une prise de conscience insuffisante en France sur les différences d'efforts nécessaires entre la pratique du sport de compétition et du sport de haut niveau

-Une moindre générosité de l'Etat et des collectivités, avec des restrictions de tout ordre, qui nous contraignent à aller chercher d'autres sources de financement

→Rappel de certains grands axes du nouveau projet fédéral dans lesquels doit s'inscrire la commission :

-Mieux travailler ensemble en œuvrant notamment à une plus grande implication des sportifs et des jeunes générations au sein de la Fédération et des commissions et en augmentant les synergies entre les disciplines (travail plus étroit avec les autres commissions, réorientation potentielle des athlètes sur des disciplines mieux adaptées à leurs qualités...)

-Faire évoluer les épreuves avec notamment la mise en place de nouveaux formats de compétition (top jump, top spin, top step, top star...) et de nouvelles animations, visant à renforcer l'attractivité des épreuves pour le grand public et à travailler nos lacunes (notamment redevenir une nation forte du patinage sur le plan technique). Une commission présidée par Serge Petetin est créée à cet égard.

-Travailler sur la pratique non compétitive et réfléchir à la mise en œuvre des états généraux de la pratique ludique

-Participer à la détection de la relève en particulier au travers du PND

-Contribuer à la formation et à une meilleure reconnaissance pour les entraîneurs, notamment au travers du projet de la maison des entraîneurs et de la mise en place du projet « Formons les meilleurs entraîneurs du monde »

-Poursuite des réflexions sur la mise en place de nouvelles pratiques de jugement (challenge, jugement à distance, jury tournant...)

-Simplifier les règlements et assurer une bonne visibilité aux entraîneurs pour une bonne planification des stratégies d'entraînements.

-Devoir de solidarité avec le handisport

-Contribuer à fournir du contenu à la FFSG TV et travailler en lien avec le service communication de la FFSG pour s'assurer notamment de la mise en place d'un référent communication dans chaque club.

→Retour sur la modification des statuts validés lors d'une AGO/AGE le 25 avril 2018 :

Ces modifications impliquent notamment l'intégration des présidents de CSN au bureau exécutif de la FFSG en vue d'une meilleure collaboration entre toutes les disciplines fédérales.

### **3°) PND**

→Organisation du PND4

Une vingtaine de patineurs de moins de 10 ans seront invités à ce stage qui aura lieu du 22 au 24 octobre à Megève. La sélection sera finalisée lorsque toutes les ligues auront finalisé le PND3. La DTN gèrera la logistique. Les heures de glace (3 créneaux par jour) ainsi que l'hébergement, au Chalet des Bartavelles (agrée Jeunesse et Sport) ont déjà été réservés. La CNSPA garde la main sur la partie financement, notamment grâce à la signature du contrat d'objectifs avec la FFSG.

→Décision d'inviter les coachs qui souhaitent accompagner leurs athlètes sur le stage.

Il est important de multiplier les temps d'échange entre les entraîneurs et ce type de regroupement est aussi une belle occasion pour favoriser les collaborations et les partages d'expérience.

→Mise en place d'interventions externes à valeur ajoutée :

Parmi les pistes prioritaires, nous étudions pour les années à venir l'intervention systématique d'un sportif reconnu pour faire prendre conscience aux jeunes patineurs et à leurs entraîneurs des efforts à fournir pour devenir un athlète de haut niveau, ainsi que la participation d'un officiel d'arbitrage qui pourrait expliquer de manière pédagogique aux jeunes athlètes ce qui est jugé lors d'un programme.

→Réflexion sur la date optimale de l'organisation de ce stage dans les années à venir :

Le maintien à la Toussaint est pour l'instant privilégié, cette date permettant notamment de profiter de vacances scolaires communes à toutes les zones géographiques. Il est envisagé de regrouper plusieurs disciplines fédérales au sein de ce même stage dans l'avenir.

→Décision de la CNSPA d'inviter les participants au PND4 sur un événement FFSG :

Les jeunes athlètes recevront des invitations à un événement fédéral afin d'observer une épreuve de haut niveau et de pouvoir s'inspirer des méthodes d'entraînement des champions. L'accès aux entraînements officiels est en particulier souhaité.

→Pertinence de la création d'une échelle régionale de détection avant 8 ans

### **4°) FRENCH RANKING :**

→Maintien du classement global ?

Il apparaît certaines incohérences dans le classement global. Deux solutions sont envisageables :

- Supprimer le classement global et ne conserver que les classements par discipline.
- Repondérer les scores pour prendre en compte le fait que les scores réalisés en absolu soient plus élevés chez les hommes que dans les catégories femmes et couples

La commission s'oriente vers la décision de supprimer le classement général

→Différence de coefficient attribué pour les compétitions internationales entre les patineurs de la filière élite et hors élite :

La commission ne fait pas de modification à l'heure actuelle mais continuera à réfléchir à des solutions sur une méthode de calcul assurant une meilleure équité tout en s'assurant que les principes sous-jacents à la mise en place de ce coefficient ne soient pas remis en cause.

## **5°) RECORDS DE FRANCE**

→Reset des Records de France :

La question se pose de savoir s'il est nécessaire de faire en France un reset des anciens records alors que l'ISU a pris cette décision suite aux changements réglementaires importants qui ont eu lieu durant l'été.

La commission est en faveur d'une remise à zéro des Records de France, pour s'aligner avec l'ISU. Toutefois, pour ne pas faire table rase du passé et conserver une trace des meilleures performances réalisées à ce jour, les records actuels seront laissés avec une mention du changement de système de calcul après le dernier record, même si le nombre de points du nouveau record est inférieur.

→Etablissement des Records de France dans toutes les catégories

→Décision de recenser la meilleure performance de l'année sur toutes les catégories :

## **6°) PRISE EN CHARGE DES COMPETITIONS INTERNATIONALES**

→Rooster Cup

La Rooster Cup (10-15 ans) n'aura pas lieu cette année à Courbevoie mais la CNSPA maintient son engagement à reconduire la prise en charge des inscriptions sur l'événement qui se déroulera dans une nouvelle patinoire pour les patineurs des podiums poussins A, avenir A et minimes A. Une compétition internationale des « jeunes prodiges », concernant les 6 à 13 ans, est actuellement à l'étude et devrait être jumelée avec la Rooster Cup.

→Prise en charge des compétitions internationales :

A ce jour, la CNSPA prend en charge les inscriptions pour les 4 premières filles et 3 premiers garçons des championnats en Minimes A et Novice A. Si le niveau et la densité des garçons s'élève, une invitation pour un 4ème garçon sera envisagée mais ne semble pas justifiée dès cette année.

## **7°) TESTS**

→Recalibrage des points pour l'obtention des tests saison 2018/2019:

Suite aux changements dans les règlements ISU de cet été, il apparaissait indispensable de recalibrer les points demandés pour l'obtention des tests.

Il est donc décidé de les recalculer en modifiant le score technique requis. Il est en revanche décidé de ne pas modifier le score des composantes pour cette année. Une étude va être menée pour vérifier s'il sera nécessaire de recalibrer également les notes de composantes afin de ne pas avantager ou désavantager les athlètes plus techniques ou plus artistiques

Le book a été remis à jour avec un nouveau référentiel de points prenant en compte les nouvelles valeurs des éléments suite aux changements des règles ISU.

→Réflexion à mettre en œuvre sur la réintégration de prérequis techniques pour l'obtention des tests.

## **8°) POINT OA**

→Formation des Juges au +5/-5 :

Etant donnés les changements majeurs dans les règlements ISU (notamment la mise en place du +5/-5), un besoin important sur la formation des juges à ce nouveau référentiel a été jugé nécessaire, en accord avec la CFOA.

A cet égard, il a été accepté d'allouer un budget complémentaire permettant de financer l'effort de formation des juges nationaux lors des sessions mises en place.

2 sessions ont eu lieu au cours de l'été: l'une à Cergy le 04/08/2018 et l'autre à Rennes le 01/09/2018.

Une troisième vague de formation se déroulera dans les ligues pour les juges régionaux et ceux qui sont passés au travers du système. A ce jour, 46 juges nationaux ont été formés. Une dizaine n'a pas pu assister aux sessions de formation.

→Re-certification des spécialistes technique/contrôleurs technique

Une formation nationale TS/TC aura lieu à Asnières le 16 septembre, suivie de 2 autres à Rennes le 14 octobre et à Lyon le 26 octobre.

→Décisions de la CFOA

Dans une optique de limitation des coûts des jurys, le nombre maximum de juges pour les Elite, les Juniors et les Masters a été abaissé à 5 au maximum (vs 7 précédemment).

Il a également été décidé, dans une optique également de baisse des coûts de certification, de re-certifier automatiquement les officiels de grade fédéral lorsqu'ils participent aux Masters, aux Elite ou aux Juniors.

→Organigramme de la CFOA/CNOA

Le président de la CFOA est Anthony Leroy, le vice-président en charge des disciplines d'expression est Ronald Beau et Elisabeth Louesdon est la représentante du patinage

artistique. A la CNOA, Mélanie Prague a été nommée représentante du patinage artistique.

→ Séminaire de rentrée de la CFOA

Le séminaire de rentrée de la CFOA aura lieu le 8 et 9 septembre.

## **9°) CALENDRIER COMPETITIONS 2018/2019**

→ Annulation du TDF à Lyon

Lyon a dû annuler sa candidature à l'organisation du TDF B6 du 26-27 janvier en raison d'un grand salon de l'hôtellerie et de la restauration qui a lieu dans la ville du 26 au 30 janvier et qui limite les possibilités d'hébergement sur le week-end.

Après avoir essayé sans succès d'invertir les dates d'organisation entre plusieurs compétitions, il a été décidé de lancer un nouvel appel à candidatures pour l'organisation de ce TDF.

Suite à la candidature de Castres, il a donc été décidé d'accorder l'organisation du TDF B6 à Castres.

## **10°) ORGANISATION EVENEMENTIELLE**

→ Cahier des charges sur l'événementiel

Déjà évoqué lors de l'AG, la commission juge qu'il est nécessaire que certains organisateurs de compétition fassent des efforts sur le décorum et l'accueil des participants afin que les compétitions et notamment les championnats de France, soient réellement considérées comme des événements privilégiés et motivants pour les athlètes. Egalement, le nombre important d'absences de la part des compétiteurs au podium est problématique, le podium faisant part intégrale de la compétition. Il est souhaité que les absences aux podiums soient justifiées et autorisées par le juge arbitre et le président de club. Dans le cas contraire, l'organisateur devrait pouvoir se réserver le droit de ne pas remettre les récompenses.

Des ajouts pour un cahier des charges plus précis sur l'événementiel dans le book sont envisagées à cet égard et seront discutées avec la commission sur les nouveaux formats de compétition présidée par Serge Petetin.

→ Civisme

La commission regrette le manque de civisme de certains jeunes athlètes et de leur encadrement (échauffement et discussions pendant les hymnes...).

Un code d'éthique (logique similaire à celui mis en place chez les officiels d'arbitrage et inspiré du code d'éthique de la FFSG) à destination des entraîneurs, intégrant ces exigences sur les bonnes pratiques civiques à adopter, devrait également être rédigé sur l'année.

## **10°) MISE A JOUR DU BOOK**

→ Mise à jour du book

Le book a été mis à jour dans sa grande majorité durant l'été. Il reste encore quelques traductions à faire sur les derniers changements adoptés par l'ISU. Ceux-ci seront bientôt actualisés.

→ Publication du tableau récapitulatif des programmes 2018-2019 :

Un tableau construit par Francis AUGER résumant les règles techniques concernant les programmes de chaque catégorie de patinage est mis en ligne sur le site de la CNSPA.

## **10°) POINT BUDGET**

→ Principaux postes de dépenses sur la fin d'année

Un poste de dépenses important a été alloué cette année aux dépenses de formation pour les officiels d'arbitrage, en raison des changements réglementaires importants de l'ISU.

→ Contrat d'objectifs

Le montant du contrat d'objectifs signé avec la FFSG a été augmenté significativement par rapport à 2017 et se situe désormais à hauteur de 16 000€.

→ Réflexion sur des pistes d'augmentation des ressources pour la CNSPA

## **11°) PROCHAINE REUNION**

L'ensemble des membres ne pouvant pas être présent physiquement aux Masters, la commission se réunira par Skype le 2 octobre 2018 20 heures 00.